

Messes des 24 et 25 décembre 2019

Diocèse de Limoges

24 décembre

Paroisses Haute-Vienne Ouest

Paroisse Saint-Amand-de-Vienne-et-Glane :

17 h Oradour-sur-Glane, 19 h Saint-Victurnien, 21 h Saint-Junien.

Paroisse Saint-Sauveur et Saint-Pierre-aux-Fontaines :

19 h Oradour-sur-Vayres et 21 h Rochechouart.

Paroisse Saint-Joseph-des-Feuillardiers :

21 h Châlus.

Paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption :

18 h 30 Aixe, 21 h Séréilhac

Paroisses Haute-Vienne Est

Paroisse Saint-Aurélien :

18 h Saint-Yrieix-la-Perche et 21 h Nexon.

Paroisse Saint-Léonard :

18 h et 21 h St Léonard.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste :

17 h Pierre-Buffière et 21 h Vicq-sur-Breuilh.

Paroisse Sainte-Anne-des-Monts-et-Rivières :

18 h Peyrat-le-Château (crèche vivante), Châteauneuf-la-Forêt et 20 h 30 Eymoutiers.

Paroisses Haute-Vienne Nord

Paroisse Notre-Dame-de-Lorette :

18 h Saint-Bonnet-de-Bellac, 20 h Nouic et 22 h 30 Bellac.

Paroisse Le Bon Pasteur :

16 h Breuilaufa, 18 h Nieul (crèche vivante) et 21 h Compreignac.

Paroisse Saint-Martin-en-Basse-Marche :

16 h Lussac-les-Eglises, 20 h 30 Magnac Laval et 22 h Le Dorat (Carmel).

Paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul :

18 h Bessines-sur-Gartempe et 21 h Châteauponsac.

Paroisse Saint-Étienne-des-Grands-Monts :

18 h 30 Ambazac et 21 h Saint-Sulpice-Laurière.

Paroisses Creuse

Paroisse Saint-Pardoux :

18 h Chambon-Sainte-Croix, 18 h 30 Guéret, 21 h Ahun et Bonnat.

Paroisse Saint-Jean-en-Limousin :

19 h 30 Bourganeuf.

Paroisse Saint-Jacques :

19 h Bénévent-l'Abbaye, La Souterraine, 21 h 30 Dun-le-Palestel et Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Paroisse Notre-Dame-de-Haute-Marche :

11 h Flayat, 16 h 30 Saint-Georges-Nigremont, 18 h Vallière, Bellegarde, 20 h 30 Felletin et Aubusson.

Paroisse Saint-Marien-en-Combrailles :

18 h Evaux, 20 h 30 Auzances et 23 h Mainsat.

Paroisse Sainte-Croix-des-Deux-Creuse :

16 h Peyrat-la-nonnière, 18 h Boussac, 20 h Clugnat (crèche vivante) et 22 h Gouzon.

Paroisses de Limoges

Paroisse Cathédrale-Église Sainte-Marie :

18 h 30 Sainte-Marie et minuit à la Cathédrale.

Paroisse Saint-Jean-Paul II :

18 h Sainte-Jeanne-d'Arc et 21 h 30 Sacré-Cœur.

Paroisse Saint-Luc :

18 h 30 Sainte-Claire et 21 h Condat.

Paroisse Saint-Benoît :

17 h 30 Aureil, 19 h 30 Feytiat et 22 h Solignac.

Paroisse La Trinité :

18 h 30 Saint-Paul-Saint-Louis.

Paroisse Sainte-Blandine :

19 h Saint-François

Paroisse Saint-Augustin :

18 h Beaubreuil, 20 h 30 Saint-Priest-Taurion.

Paroisse Saint-Eloi-des-Hauts-de-l'Aurence :

17 h 30 Sainte-Thérèse, 18 h 30 Saints-Anges, 19 h 30 Couzeix et 22 h 30 Saints-Anges.

Paroisse Saint-Vincent-de-Paul :

18 h Sainte Valérie, Saint-Just-le-Martel et 20 h Panazol.

Paroisse Saint-Martial :

18 h Saint-Pierre, 19 h Saint-Joseph, 22 h Saint-Michel, et minuit Saint-Aurélien.

25 décembre

Paroisses Haute-Vienne Ouest

Paroisse Saint-Amand-de-Vienne-et-Glane :

11 h Saint-Junien.

Paroisse Saint-Sauveur et Saint-Pierre-aux-Fontaines :

11 h St Laurent-sur-Gorre.

Paroisse Saint-Joseph-des-Feuillardiers :

10 h 30 Bussière-Galant.

Paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption :

10 h 30 Aixe et 10 h 45 Verneuil.

Paroisses Haute-Vienne Est

Paroisse Saint-Aurélien :

10 h 30 La Roche-l'Abeille.

Paroisse Saint-Léonard :

10 h 30 Saint-Léonard.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste :

10 h Saint-Germain-les Belles.

Paroisse Sainte-Anne :

10 h 30 La Croisille-sur-Briance et 17 h Saint-Moreil (célébration)

Paroisses Haute-Vienne Nord

Paroisse Notre-Dame-de-Lorette :

11 h Bellac.

Paroisse Bon Pasteur :

10 h 30 Cieux et Nantiat.

Paroisse Saint-Martin-en-Basse-Marche :

10 h 30 Le Dorat (chez les Sœurs de Saint-Joseph) et 18 h au Carmel.

Paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul :

10 h 30 Saint-Sornin-Leulac.

Paroisse Saint-Etienne-des-Grands-Monts :

10 h 30 La Jonchère.

Paroisses Creuse

Paroisse Saint-Pardoux :

9 h 30 Sainte-Feyre, 11 h Guéret, Moutier-Malcard et Sardent.

Paroisse Saint-Jean-en-Limousin :

11 h Bourganeuf.

Paroisse Saint-Jacques :

11 h La Souterraine et Maison Feyne.

Paroisse Notre-Dame-de-Haute-Marche :

11 h La Courtine, Crocq (chapelle) et Aubusson.

Paroisse Saint-Marien-en-Combrailles :

10 h 30 Mérinchal.

Paroisse Sainte-Croix-des-Deux-Creuse :

9 h 30 Ladapeyre, 11 h Chénérailles.

Paroisses de Limoges

Paroisse Cathédrale :

11 h Cathédrale

Paroisse Saint-Jean-Paul II :

7 h Sacré-Cœur (Messe de l'Aurore), 9 h 30 Saint-Jean-Baptiste et 11 h Sacré-Cœur

Paroisse Saint-Luc :

10 h 30 Isle.

Paroisse Saint-Benoît :

11 h Boisseuil et Solignac.

Paroisse La Trinité :

11 h Sainte Bernadette.

Paroisse Sainte-Blandine :

10 h 30 Landouge.

Paroisse Saint-Augustin :

11 h Rilhac-Rancon.

Paroisse Saint-Éloi-de-l'Aurence :

10 h 45 Couzeix.

Paroisse Saint-Vincent-de-Paul :

10 h 30 Panazol

Paroisse Saint-Martial :

9 h 30 Saint-Aurélien, 10 h 30 Saint-Michel.